

KOHNEN

134, route d'Arlon
L-8008 STRASSEN

Tél. **26 31 33 15**
Fax 26 31 33 16
strassen@kohnen.lu

KOHNEN

26-30, avenue J.-F. Kennedy
L-9053 ETTTELBRUCK

Tél. **81 62 02**
Fax 81 14 77
ettelbruck@kohnen.lu

INSTITUT KOHNEN

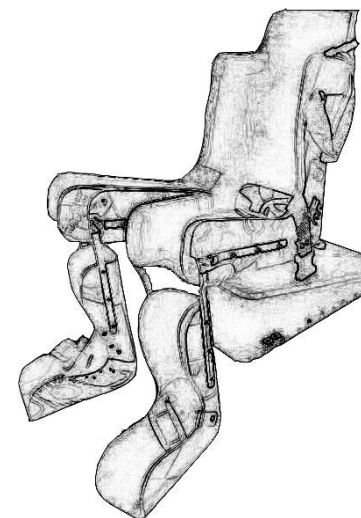
3, rue des Bains
L-1212 LUXEMBOURG

Tél. **22 38 08**
Fax 46 92 82
institut@kohnen.lu

CAONM13 rev. 2 - 07/05/2021

NOTICE D'UTILISATION

ORTHESES – CORSET SIEGE



Vous venez de bénéficier d'un appareil orthopédique, dispositif médical sur mesure. Afin de vous garantir un confort maximal, merci de lire attentivement cette notice. Votre appareil a été fabriqué par un professionnel agréé, selon la prescription de votre médecin.

Sa confection a été réalisée à vos mesures, et il ne peut être utilisé que par vous-même. Les instructions concernant le port et l'utilisation de votre appareillage sont définies par votre médecin prescripteur : il faut les respecter strictement. Le numéro de l'appareil et la date de fabrication sont indiqués sur l'appareil.

Protection des données : Pour connaître le détail de la Politique de Protection des données mise en œuvre au sein du groupe Proteor, toutes demandes doivent être adressées au Délégué à la Protection des Données : contact@kohnen.lu

DESCRIPTION, PERFORMANCE ET DESTINATION DU DISPOSITIF :

Le corset-siège est une orthèse de maintien en position assise réalisée sur mesure.

Il peut être installé sur un socle s'adaptant sur fauteuil roulant ou sur d'autres types de supports roulants.

Des adjonctions peuvent être adaptées (tablette, tête, ...).

Des sangles, dont la localisation est spécifique pour chaque patient, assurent son maintien.

CONDITIONS NORMALES DE MISE EN PLACE :

L'installation d'un patient dans un corset-siège s'effectue selon les indications de l'équipe médicale et/ou de l'ortho-prothésiste.

Un soin tout particulier doit être apporté à la position du bassin dans le fond de la coque.

Les vêtements doivent être bien répartis afin de ne pas former de plis.

Le repose-pied éventuel n'est pas un marchepied.

Le temps d'utilisation est défini par l'équipe médicale.

CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION :

Une période d'adaptation peut être nécessaire.

Les poignées éventuellement adjointes servent à la manutention du corset-siège à vide, sans le patient.

L'utilisation avec un support roulant est par défaut réservée à un usage intérieur, sauf si le support est prévu spécifiquement pour l'extérieur.

Le corset-siège n'est pas un siège auto. La responsabilité du fabricant ne pourra être engagée s'il est utilisé à cet effet ; de même, si le corset-siège est installé sur un fauteuil roulant ou un châssis placé dans un véhicule.

Il répond exclusivement aux exigences d'ordre orthopédique.

CONDITIONS D'ENTRETIEN :

La peau du patient devra être surveillée chaque jour.

En cas d'incontinence, il est conseillé de désinfecter l'assise régulièrement.

Le corset-siège doit être nettoyé régulièrement à l'eau savonneuse, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il ne doit pas être immergé.

Il ne faut pas le laisser à portée des animaux domestiques (chat, hamster,...).

Les housses en tissu de certains sièges sont lavables en machine à 30° (pas de séchage en machine).

CONDITIONS DE STOCKAGE/ELIMINATION :

Le corset-siège devra être placé dans un lieu à température ambiante et éloigné d'une forte source de chaleur.

Ne jamais laisser un corset-siège derrière une vitre ou un pare-brise de voiture. Le rayonnement solaire peut provoquer de fortes élévations de température et engendrer une déformation de l'appareillage.

Votre appareillage peut être éliminé selon la législation en vigueur.

EFFETS SECONDAIRES :

Une position assise prolongée peut entraîner des rougeurs (notamment ischiatiques).

CONTRÔLES :

Respecter le suivi médical préconisé.

Toute apparition anormale de jeu dans les pièces métalliques de même que toute pièce de solidarisation manquante (vis, rivet,...) doit être immédiatement signalée au fabricant.

Tout incident grave survenu en lien avec le dispositif doit être notifié à votre orthoprothésiste et aux autorités compétentes relatives aux dispositifs médicaux.